

« PRIVÉ » !

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

Dans sa dernière réunion avec les résidents du quartier de **Rechèvre**, le maire de **Chartres** a essayé de convaincre, qu'il était du côté des « **honorables** », en affirmant que – l'intérêt général, n'était pas la « **somme** » des intérêts particuliers – (Cit). Et pourtant, les archives de **MédiaChartres** sont remplies d'exemples contraires.

Pour info, la prochaine explication de texte, sur le thème « **tentative de justification, des projets pour la ville** », aura lieu le **mercredi 26 juin à 20h00, au salon Marceau de la mairie** (sauf imprévu).

Des réunions de quartiers, vécues comme de véritables croisades électorales, *l'animateur*, gardant toujours le « **meilleurs** » pour la fin. En l'occurrence, le rappel du changement de destination de « **l'hôtel-Dieu** » (ex-hôpital Chartrain), devenu un **Ehpad**, qui a vocation, à rapidement disparaître, aux « **profits** » de projets bien arrêtés depuis longtemps, et surtout... bien plus rentables (mais pour qui au juste ?).

Rappelons que le maire, aime □ particulièrement les Ehpad-s (surtout privés), souvenons-nous de l'inauguration de la **résidence Montana** :



Dans l'édition du *magazine* (cher et même très cher... aux, et pour les contribuables) **Votre Ville #242**



14 pages (seulement), pour expliquer les « **bienfaits** » des parkings souterrains (**Q-Park**), qui font le bonheur des habitants (?), mais surtout, celui des commerçants qui ferment, les uns après les autres (CQFD)

MédiaChartres a également relevé, que les oppositions disposaient d'une demi-page, dans « **Votre Ville**», alors que le maire s'octroyait, sans complexes) une page complète (**pages 90/91 et 92**), encore un magnifique esprit de justice et de démocratie.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Quelques exemples récents de commerces fermés à Chartres, juste pour la rue de la Pie :

Ma ferme en ville/chocolats De Neuville/ et la dernière poissonnerie de la ville,





©

Décidément, certaines choses sont immuables et ne changeront jamais, à contrario... des Élus-es



MédiaChartres veille avec attention, n'oubliez pas d'aller voter et de profiter de la fête de la musique.



Fêlé (S)



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

La planète est bien rentrée dans un cycle de réchauffement naturel, même si les effets de l'humain, contribuent à accélérer le processus.

À VOIR, l'enquête de notre confrère Actu.fr : https://actu.fr/planete/climat/maisons-fissurees-plus-de-16-millions-d-habitations-a-risque-si-on-ne-change-rien_61096298.html

MédiaChartres fait le point, sur les répercussions directes du réchauffement climatique auprès de la population. Pour une grande frange, le premier signe visible s'affiche sous forme de fissures (plus ou moins importantes) sur les habitations. Cela pourrait être considéré comme un « **état de catastrophe**

naturelle», mais les choses ne sont pas aussi simples. Car les assureurs (premiers concernés) s'opposent à ce qui est pourtant la réalité, et pour cause (...)





Pour comprendre le « système » :

[La loi n° 2021-1837 du 28 décembre 2021 relative à l'indemnisation des catastrophes naturelles a renforcé le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles en améliorant la transparence de la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, en favorisant une meilleure et plus rapide indemnisation des sinistrés particuliers et professionnels et en renforçant les efforts de prévention face à ces phénomènes¹. La loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 modifiée relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles a pour objectif d'indemniser les victimes de catastrophes naturelles². Pour être indemnisé pour un sinistre dû à une catastrophe naturelle ou technologique, il faut qu'un arrêté interministériel reconnaisse l'état de catastrophe naturelle ou technologique³.](#)

<https://www.vie-publique.fr/loi/278335-loi-28-decembre-2021-reforme-indemnisation-catastrophe-naturelle-catnat>

Les changements brutaux de température, font que les sols (surtout argileux), sont en perpétuels mouvements, ce que supportent très mal les constructions et autres bâtisses, qu'elles soient récentes ou pas.

Exemples (vidéos) :

https://www.youtube.com/watch?v=xnhBd1EP5dQ&ab_channel=France3Hauts-de-France

https://www.youtube.com/watch?v=F1-CyR4P2a8&ab_channel=France3PaysdeLaLoire



Un projet de loi vient récemment de s'échouer, dans l'hémicycle du **Sénat** !

<https://www.publicsenat.fr/actualites/environnement/maisons-fissurees-en-commission-le-senat-rejette-la-proposition-de-loi-de-sandrine-rousseau>

L'**Eure-et-Loir** n'échappe pas au phénomène, et certains (petits malins) en profitent pour tirer avantage(s) de la situation. Les vieilles maisons à ossatures bois, sont particulièrement exposées, et pour les « **spécialistes** » (commandités), les placements en loi (lien- « **ORI**«) prolifèrent, au détriment des propriétaires.

Les exemples « **d'arrêté de péril, où de mise en sécurité** » par les mairies, **dates parfois de plusieurs années**, empêchant la libre circulation, et créant des nuisances persistantes pour les passants, les riverains, et les commerçants !

À **Chartres**, les rues : Muret, St-Pierre, de la porte Morard, de la Volaille, Marceau, de la porte Guillaume, des Changes, du bois Merrain, des Écuyers, du soleil d'Or, de l'étroit degré, etc...





S'appuyant sur les **articles L.313-4-4/ R.313-23 à R.313-29 du code l'urbanisme**, il est facile d'augmenter son patrimoine immobilier, sans se ruiner.



Martine Leroy

PRIORITÉS !

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

MédiaChartres a constaté que **la Ville de Chartres** (Eure-et-Loir) continue son inexorable métamorphose, **version décadence** !

Les **Élus/Élues** sont figés sur la restructuration du type « **tout béton** », pour de nombreux quartiers immédiats et du centre. Un bouleversement total qui « **affole** » de plus en plus la population. Sur la bonne trentaine de gros chantiers en cours (voir plus), tous ont un passage obligé, par les mêmes sociétés de **BTP** ?

SUSPECT

La controverse est facile ; « il n'existe en Eure-et-Loir, aucune autre société, capable de réaliser ce type de travaux », **FAUX**, affirment les dirigeants des entreprises interrogés récemment par **MédiaChartres**, ce qui n'est pas sans soulever de nombreuses interrogations.

Dans les strates des priorités des **Élus/Élues**, la restauration ou simplement l'entretien de certains monuments historiques, ne figurent pas ?



MédiaChartres a effectué un état des lieux, sur l'un des fleurons des hauts lieux historiques du centre, totalement laissé à l'abandon ? Des projets concernant l'emplacement, seraient-ils déjà dans les tiroirs, la question se pose.

En attendant, les « **gestionnaires** » d'ordinaire, si pointilleux à la moindre fissure, et à l'affût d'une possible loi, « **ORI** », comme annoncé dans le quotidien local du samedi 18/05 page 24 -annonces légales-, ne semblent pas pressés et regardent ailleurs, là où l'herbe est plus verte (...) et surtout... **plus rentable**, il n'y a donc *pas de miracle* pour l'**église Saint-Aignan**, qui ne devrait plus (selon toutes vraisemblances) tarder à s'écrouler, sur elle-même.



Pour en savoir plus :

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_Saint-Aignan_de_Chartres

Un drame, car l'édifice est admirable, autant pour son architecture que pour les superbes fresques intérieures (malheureusement en triste état, pour certaines), un orgue et une chaire, magnifiques œuvres d'art, viennent harmonieusement compléter l'ensemble.



- Les statues qui ornaient les belles portes, ont disparu !



Le tertre Saint-Aignan est devenu le squat des tagueurs/graffeurs et... des détritrus, **n'étant pourtant, qu'à 150 mètres du QG de la police Municipale et du « CSU »** (centre de surveillance urbain).





MédiaChartres à saisie en reportage les dégâts, et a fixé un © florilège éloquent de photos (extrait).











**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



unesco

Convention du patrimoine mondial



Et pourtant, le maire, déclarait récemment aux nouveaux résidents,

à propos du **patrimoine**, et de l'avenir promoteurs . . . ,
prometteur (lapsus linguae),

et pour le « *partage* » , par sûr que cela concerne vraiment...
TOUT ?



Jean-Pierre Gorges - Maire de Chartres

21 h · 🌐



Bienvenue aux nouveaux Chartrains, à vous qui avez choisi Chartres après avoir fait votre benchmark 😊

👉 Hier soir, nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 200 nouveaux arrivants dans votre belle ville de Chartres lors d'une soirée conviviale et chaleureuse ! 🌟

Nous avons exploré ensemble les différents quartiers 🏡, discuté des projets passionnants en cours 🔧, et répondu à vos questions avec le sourire 😊.

Chartres est une ville dynamique et accueillante, riche de son patrimoine et de ses initiatives pour un avenir prometteur. Nous sommes ravis de vous compter parmi nous et de partager avec vous tout ce que votre ville a à offrir. 🌳 ✨

Bienvenue ! Ici [C'Chartres](#) ! 🇫🇷

MédiaChartres se demande, si la Ville, attends de voir ceci ?

À visiter d'urgence, avant l'inéluctable.



Martine Leroy

FANTASQUE !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

À défaut de bronzage, **MédiaChartres** ramène sous son parapluie, de nombreux sujets, concernant **Chartres** et son **Agglomération**.



La mise en chantier du bus □ « **révolutionnaire** » ?, qui devrait, selon les instigateurs, apporter une forme de vie idyllique (**mais pas gratuite**), a déjà commencé à semer l'incompréhension auprès des automobilistes circulant dans toute la zone concernée, imaginer la panique des Parents venant chercher les enfants à la sortie du lycée ou des autres écoles de la basse ville, et complètement désorientés, c'était pour eux déjà un exploit avant, mais ils n'avaient encore rien vu (CQFD).

Les embouteillages et les impatiences se multiplient, allant jusqu'aux pugilats et cela ne devrait pas s'arranger, tant s'en faut ! Mais puisque que l'on vous assure, que c'est pour votre bien (...)

Première victime, l'espace public (face à l'entrée du **lycée Marceau**), là où les jeunes aimaient se d'étendre sur la pelouse, devenue le **QG** du groupe **Eiffage**, sans aucune autorisation valide affichée !



Avant

:

Maintenant :





Puis, les résidents du **quartier Morard**, qui devront se résigner, et « **faire avec** » !

Et aussi, l'obsolescence des **GPS**, à cause des travaux.



Ensuite, il faudra **payer la facture**, qui va s'ajouter aux déjà, nombreuses années d'endettement des Chartrains-nes.

Déjà, les victimes collatérales, le « **restaurant Thaïlandais** » et le Bar « **Le Pressoir** », rue de la Porte Morard, **fermés !**





Et puis pour « **pimenter** » le tout, la mise en chantier de, **la Place Morard/Blv de la Courtille.**





Jusqu'à ?

Suivie, de près, par la future promotion immobilière, affichée à l'endroit de l'ancienne caserne des Pompiers, ce qui explique (peut-être), **l'empressement** soudain, de refaire le revêtement du **Blv Foch** ?





TROP FORT!

Un personnage a prononcé cette phrase culte « **pour trouver du boulot, il suffit de traverser la rue** », à Chartres, il suffit de faire **50 mètres sur le même trottoir** ! Mais avoir désormais le **Ministre délégué au logement**, dans sa liste d'amis, cela peu aidé, et pourtant ce n'était pas gagné, souvenez-vous de l'époque, où **MédiaChartres** évoquait la « **diatribe** » dans « **cet article** » révélateur :

MédiaChartres va prochainement vous dévoiler une série, sur les dessous du « **brouillard** » local, (la liste est longue) et,

**ENQUÊTE
EXCLUSIVE**

parfois, les sujets « **très inattendus** ».



Mais après (?)

Karine Relin

CONSEIL MUNICIPAL

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

Le dernier CM en date (11/04/2024) à permis à MédiaChartres de constater, que rien ne change dans la bonne vieille Ville de Chartres !



Du moins, dans l'hémicycle, car pour le reste, la Ville a déjà subi une radicalité dans de profondes modifications (chantiers), et d'après les récents votes des Conseillers-es, cela ne risque pas de s'arrêter demain.

Le sujet récurant de ce type de soirée est simple, tout gravite autour d'un seul et unique thème « **l'argent** », avec un budget prévisionnel pour 2024, de **143 M€** (révisable et sauf imprévus) source : **Franck Masselus** (adjoint aux finances de la Ville, de l'Agglo et d'autres encore).

Pour tous ceux, qui auraient manqué le « **spectacle** » ,

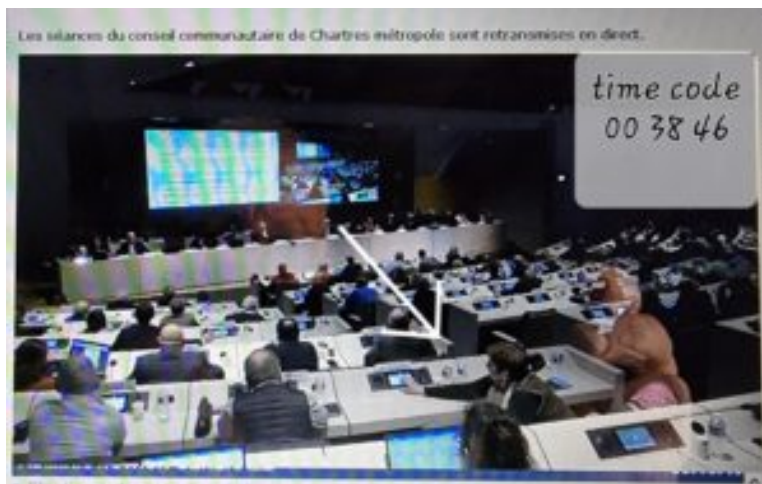
MédiaChartres mets le lien à disposition :

PLACE AU
SPECTACLE!

<https://www.chartres.fr/conseil-municipal-en-direct/>

Les sujets à l'ordre du jour, sont débattus (en principe) et soumis aux votes de l'assemblée, ils sont alors, soit approuvés ou l'inverse.

Excepté, que **MédiaChartres** a constaté, des faits « **troublants** » lors des votes [...], **mais les images parlent d'elles-mêmes !**







Il est de notoriété publique, que le passé à vue des morts, ou des absents votés (sans avoir de pouvoir) (?), mais de t'elles pratiques, ne risquent-elles pas, de faire **annuler**, purement et simplement, **dans ces conditions**, l'ensemble des décisions prises ce même soir ? Il appartient, désormais, à la justice, de statuer sur le « **problème** »

(CQFD).



Pour **MédiaChartres**, la suspicion de fraude est *incontestablement constituée*.

« Suspicion de fraude est une expression qui désigne la supposition de l'existence d'un délit à partir de quelques indices »

RIGUEUR 1/2



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.



MédiaChartres aborde ce terme, qui est utilisé depuis (trop) longtemps, ce mot est d'actualité et un sujet de premier ordre, pour les Français.

Mais tout va bien [...], nos dirigeants se veulent (paradoxe) alarmistes et rassurants en même temps ?

La **France** risque-t-elle de voir sa note de confiance abaissée, par les agences de notations et perdre sa crédibilité sur l'échiquier international ?

Explications de textes en diverses vidéos de plusieurs de nos confrères, parfois longues, mais nécessaire pour tout comprendre des rouages financiers en **2024**, pour ne plus jamais dire . . . « je ne savais pas » .

Voici quelques réponses en vidéo :
<https://www.bing.com/videos/riverview/relatedvideo?q=fraude+sociale+en+france&mid=B976AAFB94A3E56543DCB976AAFB94A3E56543DC&FORM=VIRE>

Et aussi : (vidéo) <https://dette-publique.fr/>

Réduire le déficit, passe peut-être, par :



Malgré de **légitimes questions et inquiétudes**, il existe en **Centre Val de Loire**, une Ville « **Chartres** », dirigée par une bande d'irréductibles Gaulois et Gauloises (sans filtre), qui fait fi de tout problème, en continuant sur sa vision apocalyptique d'une Ville . . . « **apaisée** » ?, mais sûrement, **Largement endettée** !

MédiaChartres, reviendra sur ce « vaste » sujet, dans sa



prochaine publication.



Clara Hirsch

LA NOTE



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.



Certains connaissent la note **Bleue**, **MédiaChartres** aborde le sujet de la note **rouge**.



À l'occasion du dernier **CM** (**conseil municipal**) de la ville de **Chartres**, en date du **jeudi 21 mars** derniers, nous avons noté l'intervention de Monsieur **Ladislas Vergne** (adjoint SE), qui a développé l'état financier actuel de la ville, sans en apporter de preuves réelles et sérieuses.

MédiaChartres à donc voulu vérifier les dires de l'adjoint, et vous livre les résultats de ses recherches.

Et elles se révèlent inquiétantes !

**Contribuables
Associés**

Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts !

Sources :

<https://arguscommunes.touscontribuables.org/commune/chartres-28085?seg=ARGCOM24C000>

Impossible de savoir, si **M. L. Vergne**, a consulté les conclusions des spécialistes de « **Contribuables associés** », mais ses chiffres étaient proches de la réalité, et loin de ceux avancés par le comptable en titre de : Chartres/Chartres métropole, et des nombreuses sociétés (satellites).



Les écarts entre les chiffres ne trouvent pas (dans l'immédiat), de justifications crédibles, que devra pourtant prochainement expliquer à la population et à la **CRC** (chambre régionale des comptes, (logo *), le préposé aux comptes.

*

Chartres, note de santé financière :



2 /20

Ratio de santé : **464.5**

Médiane des communes de même taille : **328.8**

▪ Détails

	Note	Ratio	Médiane
Autofinancement	10.5 /20	93.7	94.2
Endettement	2 /20	191.5	62.5
Coûts fixes	14.9 /20	54.6	60.8
Pression fiscale sur les particuliers	6 /20	124.7	106.3

Vert : Bon | Orange : pré-alerte | Rouge : alerte



MédiaChartres attends avec impatience, les explications et preuves, de la bonne gestion de la Ville et de l'Agglo.

▪ Joël Drouin

SOUSSION !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

MédiaChartres constate (encore), que deux médias locaux (Presse/radio) sont asservis au dictat d'Élus-es.



Des informations sont volontairement passées sous silence, et d'autres, sont (à la demande express de promoteurs publicitaires), mis en avant pour dorer l'image de marque de certains secteurs, « la ville dans laquelle il fait bon de vivre », « la ville apaisée », « investir dans l'immobilier », « les victoires sportives », « les plus beaux projets », « déclarations/réactions/humeur » (de Monsieur le Maire) ! Impossibles d'y échapper, les articles se succèdent à chaque parution ou bulletin d'infos, comme **ICI** ou bien **là**

Le plus étrange (et c'est un euphémisme) est le tri effectué dans l'actualité ! et les sujets qui « **fâchent** » passés sous silence (?)



- Le fils d'une adjointe (mairie de Chartres), qui se

livre à la vente, de faux passes sanitaires (covid), il sera interpellé et jugé.

- La fille du maire, contrainte de porter un bracelet électronique [...] après une condamnation.
- Le maire (himself), récemment condamné, pour **abus d'autorité** (dans un premier temps) sur le dossier du plateau Nord-Est de la ville.

https://actu.fr/centre-val-de-loire/chartres_28085/des-detournements-de-pouvoir-epingles-sur-le-plateau-nord-est-de-chartres_60773556.html

https://fr.wikipedia.org/wiki/Abus_de_pouvoir



Des exemples qui interrogent, sur la véracité des infos et la réelle « **indépendance** » de Ces médias !

**MANIPULATIONS
DE L'INFORMATION**

Le « **verrouillage** » de l'information, représente un **grave**

danger et une **atteinte** à la **démocratie**.



Sandra Michelle, pour [MédiaChartres](#).

REVANCHE . . . !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

MédiaChartres constate, que le **maire/président de Chartres Métropole**, rase encore **GRATIS** !

À L'enseigne des malheureux arbres de la Porte Morard. Après l'abatage sauvage de ceux du Blv de la Courtille et les déboires judiciaires les concernant, il était important de montrer qui était le « **maitre**» , pour éviter les éventuelles railleries de l'opposition et montrer que la guerre de tranchée, ne fait que commencer.

La Porte Morad, avant :



et après :



et parfois même, ces arbres apportaient
de l'ombre aux véhicules de **sociétés bien
connues** (mal stationnées dans le virage) !



MédiaChartres

Focus, sur le projet : (plus aucune place de parking) !



À Chartres, les projets s'enchaînent, à la même vitesse, que l'endettement des contribuables Chartrains et de l'Agglo.

À voir, dans l'édition #239 du magazine (propagandiste) « **Votre Ville** », le Parvis de la Cathédrale dans les « [phantasmes bétonneux](#) » du maire.

CHARTRES
VOTRE **VILLE**
#239 MARS 2024 | chartres.fr



Aujourd'hui et demain :







Une chose est certaine, c'est qu'au-delà et derrière la bétonisation en continu de la ville et de l'agglomération, des tractations se font entre Élus et dans le plus grand secret des administrés, les ennemis d'hier étant devenus, les meilleurs

amis du moment [...]

Pour mémoire :

<https://mediachartres.fr/2023/09/08/freres-ennemis/>

Tout ceci confirme, qu'une couleur n'est pas la bienvenue à Chartres, c'est le vert !

Après, cinquante nuances de gris, voici . . .



Martine Leroy

L'EMBROUILLE !



MédiaChartres soutien le monde médical



Comme publié en date du **17/02/2024** par le quotidien local (page 4), **MédiaChartres** confirme les revers judiciaires de La **ville de Chartres** et sa « filiale » **Chartres aménagement**, pour des **pratiques douteuses** concernant le réaménagement du **plateau Nord-Est** de la ville et la **ZAC** (zone d'aménagement concerté) . . . **mais, avec qui exactement ?**

Cinglant revers, pour le maire et sa Société de promotions immobilière (gérée par ses adjoints) ?

<https://www.chartres-amenagement.com/>

<https://mediachartres.fr/2023/11/14/dissimulation/>

PRIVÉ

Une société locale « **publique** » . . .
Vraiment ? Une interrogation justifiée par tout ce qui a transité (passé/en cours/ou en projet) dans la plus stricte intimité de « **l'entre soit** » du maire et de certains adjoints tes... les comptes, étant soigneusement dissimulé à la lecture des administrés es (ceci expliquant peut-être cela). **JAMAIS**, les protagonistes n'ont cherché à connaître l'opinion des principaux intéressés, (les résidents es),



Pour la cour d'appel de Versailles, il ne fait aucun doute, sur les malversations volontaires et le système de rachat des parcelles et biens immobiliers, dans le but de développer le projet de la mairie. Sous estimation de valeur/préemption tardive/détournement de pouvoir/obstacle au droit de délaissement/ abus d'autorité, etc.

Le maire, même s'il est (pour l'instant), seul mis en cause et mis en examen dans cette affaire, a très certainement bénéficié (selon des sources internes), de conseils de la part de personnes (dans son proche entourage), maîtrisant parfaitement le droit !

La mise en examen :
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006575198/2023-03-10



Même si la ville et la SPL (Chartres aménagement) formule un pourvoi en Conseil d'État, cette instance, est libre de recevoir et instruire (ou refuser) les dossiers qui lui sont présentés, « procédure préalable d'audition ».

Le Conseil d'État :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2496>

Le plus :
<https://www.conseil-etat.fr/qui-sommes-nous/le-conseil-d-etat/organisation/organigramme-general>

Reste l'espoir, d'une intervention (divine) en haut lieux, le Député de la 1^{re} circonscription **Guillaume Kasbarian**, venant d'être récemment nommé, au poste de **Ministre du Logement** :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Guillaume_Kasbarian

À noter, que l'énorme projet de réaménagement du **plateau Nord-Est de Chartres**, n'a **ABSOLUMENT** rien de commun, avec le grand chantier de l'État, concernant l'embellissement des centres-villes, mais n'est rien de plus, qu'un énième chantier de promotion immobilière, pour Chartres et sa filiale.

https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2023-10/ACV_EntreeDesVilles_vdef.pdf

L'éternelle question de l'indépendance de la justice, face à la politique, va prendre tout son sens ici ! Et le verdict final est impatientement attendu, par les tous Médias (...)

SUSPENSE

MédiaChartres vous propose :



ICI : <https://mediachartres.fr/2023/09/08/freres-ennemis/>

Serge Maloude



Plans du « futur » plateau Nord-Est.



